



OFFRE D'EMPLOI - ÉTUDIANT

ANIMATEURS PARCS ET CAMPS DE JOUR

La Ville de Carignan, située à moins de trente (30) kilomètres de Montréal, avec une population de 11 000 résidents et membre de la CMM, propose un cadre de vie exceptionnel. Fière de son allure champêtre, de ses racines agricoles et de ses milieux naturels d'exception, elle se développe sur des bases solides, adhère aux principes du développement durable et offre des services de qualité à ses citoyens.

RESPONSABILITÉS

Animer et surveiller une clientèle de 5 à 12 ans, aux camps de jour ou dans les parcs.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Bon esprit d'équipe et dynamique ;
- Être aux études et y retourner à l'automne 2020 ;
- Être inscrit dans un programme relié à l'éducation est un atout ;
- Posséder un véhicule automobile est un atout ;
- Être disponible pour toute la période estivale de travail, soit du 15 juin au 14 août (possibilité de travailler du 17 au 28 août 2020 selon les besoins et les disponibilités) ;
- La semaine de travail varie entre 30 et 40 heures, selon les besoins ;
- La formation DAFA est obligatoire. Le candidat doit avoir complété la formation avant le 15 juin 2020 (copie de la certification DAFA ou preuve d'inscription à l'appui). Une équivalence du DAFA peut être proposée suite à l'analyse du dossier par la direction.

RÉMUNÉRATION

La rémunération est de 15.96 \$ / h.

ACCOMPAGNATEURS – CAMPS DE JOUR

RESPONSABILITÉS

Prendre en charge un ou des enfant(s) présentant soit une déficience intellectuelle et/ou physique, soit un trouble du spectre de l'autisme et l'intégrer dans les différentes activités du camp de jour.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Excellente capacité d'adaptation face aux situations nouvelles ;
- Bon esprit d'équipe et dynamique ;
- Faire preuve de patience et de compréhension ;
- Être aux études et y retourner à l'automne 2020 ;
- Être inscrit dans un programme relié à l'éducation spécialisée ou au travail social est un atout ;
- Posséder une expérience avec les enfants présentant des difficultés d'adaptation est un atout ;
- Être disponible pour toute la période estivale de travail, soit du 15 juin au 14 août (possibilité de travailler du 17 au 28 août 2020 selon les besoins et les disponibilités) ;
- La semaine de travail varie entre 30 et 40 heures, selon les besoins ;
- La formation DAFA est obligatoire. Le candidat doit avoir complété la formation avant le 15 juin 2020 (copie de la certification DAFA ou preuve d'inscription à l'appui). Une équivalence du DAFA peut être proposée suite à l'analyse du dossier par la direction.

RÉMUNÉRATION

La rémunération est de 16.64 \$ / h.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 6 mars à 12 h à l'adresse suivante :

Ville de Carignan
2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Télécopieur : 450 658-2676
Courriel : loisirs@villedecarignan.org